

33-23

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice :	12	- Présents :	11	- Votants :	11
------------------------------	----	---------------------	----	--------------------	----

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2023

Date de convocation 04 novembre 2023
Date d'affichage 04 novembre 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt trois, le 10 novembre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Christelle PERRIN, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Fabien BARI, Mme Patricia FALLENOT, M. Azzedine AZZOUG,

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Nadège ZIMMERMANN (donne procuration à Madame Joëlle TSCHUDI), M. Sébastien GADOT (donne procuration à M. Samuel GOMES), Mme Pamela GRIDEL (donne procuration à Mme Christelle PERRIN), M. Jean-Pierre SCHWARTZ (donne procuration à Mme Patricia FALLENOT).

Absents : Mme Armelle LE GAL,

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Azzedine AZZOUG

VOTE OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2024 Délibération N°33-23
--

Monsieur le Maire expose :

En vertu de l'article L.1612-1 du CGCT, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus porte sur le montant et l'affectation des crédits comme suit :

- au compte 21318 la somme de 140 000 € (autres bâtiments publics)
- au compte 21351 la somme de 38 500 € (bâtiments publics)
- au compte 2151 la somme de 10 000 € (réseaux de voirie)
- au compte 21573 la somme de 1 500 (matériel de voirie)
- au compte 21534 la somme de 10 000 € (réseaux d'électrification)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec

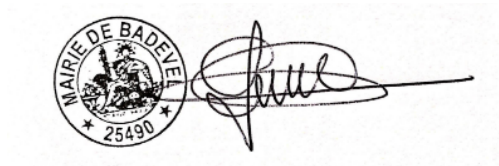
- POUR : 11
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 0

➤ **APPROUVE** le vote d'ouverture des crédits d'investissement 2024.

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 10 novembre 2023 et publication ou notification le 10 novembre 2023

Le Maire,

The image shows the official stamp of the Mayor of Badevel, which is a circular seal containing the text "MAIRE DE BADEVEL" and the number "25490". To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

Samuel GOMES